



TROPHÉES
GRUES À TOUR

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRÉSENTATION DES TROPHÉES GRUES À TOUR

DLR et sa Commission professionnelle des métiers et matériels de la grue à tour (CPMDG) organisent la 7^{ème} édition des Trophées Grues à Tour afin de reconnaître les meilleurs professionnels du secteur, imprégné de beaucoup de noblesse, de fierté et de talents.

Cet événement a pour vocation de regrouper tous les acteurs de la profession. La cérémonie de remise des Trophées Grues à Tour se déroulera le dernier trimestre 2025.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DESCRIPTIF

Catégorie

« Le montage GME de l'année »

Les entreprises ne peuvent présenter qu'un seul dossier par catégorie.

Participants

Ces trophées sont gratuits et ouverts à toutes les entreprises du secteur.

Période de qualification

Le chantier présenté doit avoir été réalisé entre le 1^{er} juillet 2024 et le 31 octobre 2025.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier devra impérativement comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription et de description du dossier
- Le PPSPS + la fiche de visite préalable + le rapport de contrôle de la grue
- Annexes pour illustrer la candidature (vidéo, photo, schéma, rapport de mission M1/M2/M3... au format numérique) - 10 maximum
NB : Merci de préciser les crédits photo
- Le logo de votre entreprise si elle en possède un

Le dossier complet sera à adresser à : Francis Jardet

candidature@trophees-gruesatour.fr

Une hotline d'accompagnement est à votre disposition du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h au 06.68.25.17.07

Sélection des dossiers

Le jury des Trophées Grues à Tour, présidé par Francis Jardet et composé de professionnels et d'institutionnels du secteur, sélectionnera les lauréats à l'occasion d'une réunion plénière.

Le jury est souverain pour ouvrir ou fermer une catégorie de trophées. Le président du jury se réserve la possibilité de pré-sélectionner les dossiers présentés aux membres du jury. Il se réserve le droit de contacter les candidats avant le jury final pour préciser les points facultatifs non renseignés.

Clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'adresse candidature@trophees-gruesatour.fr, au plus tard le 30 septembre 2025. Tout dossier incomplet ou reçu après cette date pourra être refusé par le jury.

Promotion des résultats

Le jury sélectionnera un gagnant par catégorie. Les lauréats se verront remettre un trophée lors de la cérémonie de remise des Trophées Grues à Tour qui se déroulera le dernier trimestre 2025. Les entreprises primées s'engagent à faire la promotion de leur résultat dans leurs publications, à travers leurs outils de communication.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à remplir ce formulaire d'inscription et le descriptif avec précision afin de donner toutes les chances à votre candidature de séduire le jury.

N'oubliez pas de renvoyer le dossier complet à l'attention de Francis Jarret avant le 30 septembre 2025 via l'adresse email : candidature@trophees-gruesatour.fr

Informations personnelles

RAISON SOCIALE* TPE & indépendants Autres types d'entreprises

VOUS ÊTES...* Monteur Dépanneur Constructeur Loueur Client utilisateur

SOCIÉTÉ*

PRÉNOM ET NOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER*

ADRESSE*

FONCTION

TÉLÉPHONE

PORTABLE*

E-MAIL*

DATE*

CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE*

* champs obligatoires

Descriptif du montage

MAÎTRE D'OEUVRE / MAÎTRE D'OUVRAGE*

LIEU*

PROPRIÉTAIRE DES GRUES

DATE DE MISE EN PLACE DU CHANTIER*

DUREE DES OPÉRATIONS DE MONTAGE OU DÉMONTAGE*

En jours-hommes

CARACTÉRISTIQUES DU MONTAGE*

STRUCTURE DE L'ÉQUIPE DE MONTAGE*

Nom et prénom de chaque membre, répartition des rôles et responsabilités, formations ou expériences spécifiques

ANALYSE DES RISQUES

Associés aux opérations de montage ou de démontage, mesures de prévention, de sécurité et de contrôle, interactions éventuelles avec le chantier, contexte contractuel (sous-traitance, autorisations administratives, assurances.

* champs obligatoires

MOYENS TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

Transport des composants de la grue sur le site, engin de levage annexe mis en place, équipements complémentaires

CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Environnement, limitations survol voisinage, situation météorologique, sous-sol...

DÉMARCHE RSE

Mise en place d'un certain nombre de mesures qui pourraient être favorables à une politique RSE

* champs obligatoires